RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE M. LOIC DOBLER DÉPUTÉ (PS), INTITULÉE « GUICHET VIRTUEL : QUEL BILAN ? QUEL DEVELOPPEMENT ? » (N°2666)

Le développement du Guichet virtuel sécurisé et de manière plus générale de la cyberadministration dans le canton du Jura découle d'une stratégie cantonale lancée en 2008 dans le cadre du schéma directeur des Systèmes d'Information et aligné sur le programme national de développement de la cyberadministration. Celui-ci est mené conjointement par la Confédération, les cantons et les communes, afin que les activités de l'administration se rapprochent du citoyen et des entreprises et qu'elles deviennent aussi économiques que possible, grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont le Guichet virtuel en est une vitrine.

Certaines prestations seront directement accessibles, en tout temps, par l'intermédiaire du Guichet virtuel, d'autres sont des éléments peu visibles mais à forte valeur ajoutée comme par exemple l'envoi et la réception électronique des certificats de salaires.

Après avoir porté l'essentiel des efforts sur la construction d'une infrastructure robuste et performante ainsi que sur l'informatisation des Services de l'Etat, le Service de l'informatique cantonal (SDI) soutenu par le Gouvernement va encore accentuer le développement de la cyberadministration ces prochaines années.

 Le bilan après deux années d'utilisation est extrêmement positif. Tout d'abord sur un plan technique, c'est le seul portail d'une administration publique Suisse qui propose la signature électronique juridiquement valable et qui se concentre essentiellement sur l'intégration de transactions 100% automatisées et sans rupture de média, exigeant peu voire pas d'activités humaine dans le traitement afin de tirer un maximum d'avantage.

Il permet également à certains partenaires de l'Etat d'accéder en ligne à des informations qui améliorent leur productivité.

En termes de chiffres, pour les années 2012 et 2013, c'est environs 62'000 transactions qui ont été effectuées avec l'Etat par l'intermédiaire du Guichet virtuel. En milieu d'année 2014, nous avons déjà atteint 58'500 transactions. Ces transactions 100% automatiques permettent évidemment une amélioration des traitements mais également une réduction importante de coûts.

Au niveau suisse, le Canton du Jura fait partie des bons élèves et se positionne dans la moyenne supérieure en termes de prestations disponibles en ligne découlant de la stratégie nationale. Le SDI a également été sollicité à plusieurs reprises pour en faire la présentation dans des évènements nationaux à des assemblées dédiées à la cyberadministration.

 Les chiffres évoqués ci-dessus démontrent une utilisation au-delà des attentes du Gouvernement. Il est toutefois à souligner que le volume important de transactions est surtout lié à l'activité des professionnels ou des communes, sachant que le citoyen, de manière générale, aura un besoin plus limité d'accéder aux prestations de l'Etat.

L'objectif pour le Gouvernement est à présent d'étoffer les prestations à l'attention des citoyen-es, de les rendre plus visibles et surtout plus accessibles.

 Comme déjà mentionné, le Canton du Jura désire se coordonner avec la stratégie nationale visant le développement de la cyberadministration en Suisse. La liste des projets prioritaires ainsi que les calendriers respectifs sont disponibles en ligne sous www.egovernment.ch. Certains projets auront une incidence directe sur le développement du Guichet virtuel sécurisé jurassien.

Nous pouvons évoquer les prestations suivantes qui sont à l'étude ou déjà en cours de développement et qui auront un fort impact sur le citoyen :

- La commande d'extrait d'état civil (acte de naissance, mariage, décès, etc.) et payable en ligne;
- La possibilité de remplir sa déclaration d'impôt 100% en ligne avec signature électronique et compatible avec n'importe quel support numérique comme les tablettes;
- Le changement d'adresse en ligne ;
- Le dépôt et le suivi de permis de construire en ligne ;
- La mise à disposition de divers formulaires dits « intelligents » permettant une saisie et un traitement facilités intégrant la signature électronique.

Ces prestations susmentionnées ne sont qu'un extrait des travaux en cours. Certaines vont voir le jour encore cette année, d'autres sont programmées courant 2015 et 2016.

Delémont, le 12 août 2014

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme le Chancelier

Jean-Christophe Kübler